

Examen comptabilité des assurances non-vie 2021

1 - Citez et présentez les principaux canaux de distribution des produits d'assurance non-vie.

Vente directe

- Sociétés d'assurance (10%), mutuelle (20%), autres sociétés sans intermédiaire (10%)
- Sociétés qui passent par des intermédiaires d'assurance : 50%
 - Agents généraux : qui distribuent en majorité les contrats d'un seul organisme assureur
 - Les courtiers : non lié à un organisme assureur, il propose le contrat qui répond le plus au besoin de l'assuré et le moins cher, il travaille avec plein d'assureurs. Parfois biaisé dans les fait, car il cherche à gagner de l'argent.
 - Les mandataires : commerciaux qui travaillent pour une assurance
- La banque assurance : banques qui ont créé leur société d'assurance qui distribue les contrats d'assurance via le système bancaire. Les banquiers veulent plus rentabiliser et prennent de plus en plus de parts de marché.

2 - Présentez les principales spécificités de l'assurance construction en France.

Spécifique : lorsqu'on construit un immeuble 2 garanties sont obligatoires :

- La RC décennale (70%) : obligatoire pour tous les participants à la construction, pour couvrir les éventuels sinistres qui pourraient avoir lieu pendant les travaux et pour tous les sinistres qui pourraient être déclarés dans les 10 ans qui suivent la livraison de l'immeuble. Selon le type de contrat :
 - Entreprises à prime révisable (la part de cotisation varie selon des indicateurs) (40%)
 - Entreprise à prime forfaitaire (33%)
 - Concepteur (14%) + autres (11%)
- Dommage ouvrage (30%) : le maître d'œuvre doit être assuré. *et/ou le client*

3 - Citez et expliquez trois récentes évolutions réglementaires mentionnées en cours.

FGAO, Lemoine et Hamon.

- Impacts de la loi Hamon (2014)

2 types de produits :

- Assurance Auto, habitation, affinitaire : au bout d'1 an, on peut résilier n'importe quand. On a assisté à la hausse des taux de résiliation des contrats d'environ 1% pour les contrats auto et habitation entre 2014 et 2015

- Assurance emprunteur : on peut résilier librement pendant la première année à partir de la souscription
- **Amendement Bourquin (2017)**
Assurance de prêt : autorise à changer d'assurance de prêt à échéance annuelle, même si votre prêt est en cours depuis plus d'1 an.
- **Loi Lagarde (2010)**  *Lemoine*
Sur le crédit à la consommation : Avant le prêteur pouvait obliger l'emprunteur à prendre une assurance de prêt, comme ça il obligeait les emprunteurs à souscrire à leurs produits.
En 2010 :
 - La **liberté** de choisir une assurance externe pour l'emprunteur si les garanties sont équivalentes
 - L'**interdiction** pour la banque de modifier les conditions de prêt négociées en amont par le client (taux d'emprunt, frais de dossier...)

4 – Citez et présentez brièvement trois branches d'assurance non-vie à passif dit « long ».

Les trois branches d'assurance non-vie à passif dit "long" sont :

- L'assurance automobile : Elle couvre les dommages causés à des tiers lors d'un accident de voiture et les blessures subies par les passagers ou le conducteur.
- L'assurance responsabilité civile professionnelle : Elle protège les entreprises contre les réclamations liées à des dommages causés à des tiers dans le cadre de leurs activités professionnelles.
- L'assurance habitation : Elle couvre les dommages causés à un bâtiment ou à son contenu, ainsi que les responsabilités civiles du propriétaire d'un logement.

Ces trois branches d'assurance sont considérées comme "à passif long" car les sinistres peuvent être déclarés longtemps après la survenance d'un événement. Par exemple, un accident de voiture peut entraîner des blessures qui ne se manifestent que plusieurs années plus tard, ce qui implique un suivi à long terme de la réclamation.

Réponse de ChatGPT

5 – Expliquez le plus simplement possible et avec pédagogie la notion de provision d'égalisation.

Provision d'égalisation en prévoyance

C'est une provision destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité différentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès/incapacité/invalidité. Elle permet notamment de couvrir les risques structurels, conjoncturels ou pandémiques, qui ne sont pas appréhendés par les autres provisions.

- Si le résultat est excédentaire, le surplus est mis de côté (dotation)
- Si le résultat technique est déficitaire, l'assureur utilise cette provision pour absorber les pertes

Elle est plafonnée en dotation :

- 75% du bénéfice technique
- Et en montant selon l'effectif du groupe assuré : de 23% à 100% des primes acquises nettes de réassurance

La dotation doit être consommée en 10 ans maximum (reprise pour compenser des pertes techniques).

Examen comptabilité des assurances non-vie 2019

1 – Présentez la loi Hamon en précisant notamment ses impacts sur le marché de l'assurance non-vie.

- **Impacts de la loi Hamon (2014)**

2 types de produits :

- Assurance Auto, habitation, affinitaire : au bout d'1 an, on peut résilier n'importe quand. On a assisté à la hausse des taux de résiliation des contrats d'environ 1% pour les contrats auto et habitation entre 2014 et 2015
- Assurance emprunteur : on peut résilier librement pendant la première année à partir de la souscription

2 – Présentez les caractéristiques et le fonctionnement du système bonus-malus (coefficient de réduction-majoration) en assurance automobile.

Le **bonus-malus** : coefficient de majoration-réduction. Pour le contrat d'assurance auto, b/m est obligé, suivant l'historique du conducteur.

On part de 1, tous les ans on met à jour, comme suivant :

- Pas d'accident : -5%
- Accident responsable : +25%

- Partiellement responsable : +12,5% (par accident)

Le B/M est encadré :

- **Min = 0.5** (13 ans sans accident non responsable), si 3 ans à 0.5 (sans accident responsable) et qu'on a un accident on reste à 0.5 (au prochain on prend les 25%), cet effet est non cumulable.
- **Max = 3.5**, si on a 2 ans sans accident responsable, on retombe à 1

3 – Présentez le FGAO en abordant notamment ses récentes évolutions.

Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommage

Le FGAO a été créé en 1951 pour **indemniser les victimes d'accidents de la circulation** provoqués par des personnes non assurées ou non identifiées (ou dont l'assureur n'est pas solvable).

Ses missions et ses compétences se sont élargies au fil du temps. Ainsi, le FGAO intervient pour indemniser les victimes d'accidents survenus à l'étranger. Il vient également en aide aux propriétaires d'habitations endommagées par une activité minière, aux victimes de dommages immobiliers résultant d'une catastrophe technologique et en cas de défaillance d'entreprises d'assurance pour les assurances obligatoires.

En 2016, le FGAO a ouvert un total de **44 280** dossiers et le montant total des indemnités versées aux victimes est de **136,5 millions d'euros**.

Le Fonds de Garantie est financé par la communauté des assurés : Il ne reçoit aucune dotation budgétaire de l'État.

Ses ressources proviennent :

- Des contributions des assurés et des assureurs perçues sur les contrats d'assurance. (1,2 % de la prime d'assurance de responsabilité civile automobile des assurés)
- 12 % des charges annuelles des assureurs auto-RC (à l'assureur de voir s'il veut les répercuter sur les primes de ses assurés)

Le FGAO est totalement déficitaire.

Ces ressources lui confèrent une autonomie financière. Il est néanmoins placé sous le contrôle du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, qui déterminent le taux des contributions.

4 – Expliquez le plus simplement possible et avec pédagogie la notion de provision pour risques croissants.

Provisions pour risque croissant

Le profil d'évolution des cotisations n'est pas cohérent avec celui des sinistres et fait apparaître un déficit sur le long terme.

Objectifs :

- Elle est destinée à faire face à une différence entre la croissance du risque dans le temps et la croissance des cotisations.
- Elle est à comptabiliser lorsque le risque croît plus vite que les cotisations correspondantes (risque de maladie et d'invalidité).
- Elle est liée à la structure de cotisations.
- C'est la différence des valeurs actuelles probables des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés.

5 – Expliquez le plus simplement possible et avec pédagogie la notion de provision pour sinistres non encore manifestés.

La provision pour sinistres non encore manifestés est une réserve financière créée par les assureurs pour couvrir les sinistres potentiels qui n'ont pas encore été déclarés. En d'autres termes, c'est une estimation du montant total des indemnités qui pourraient être versées pour les sinistres qui se produiront dans le futur, mais dont on ne connaît pas encore l'existence. Cette provision est actualisée régulièrement pour refléter les nouvelles informations sur les sinistres potentiels et pour garantir que l'assureur dispose de suffisamment de fonds pour faire face à ces sinistres.

Réponse de ChatGPT

Examen comptabilité des assurances non-vie 2018

66% du marché → AssoVie 40% nonVie

1 - Quels sont les principaux marchés en assurance non-vie ?

Le marché des particuliers (36,9 Md€ en 2019) où les cotisations des particuliers se décomposent (source : FFA) :

- 55,6% pour l'automobile (hors flottes)
- 30,5% Biens des particuliers
- 6,3% Assistance
- 4% Protection juridique
- 3,5% Autres

Le marché des professionnels (21,7 Md€ en 2019) où les cotisations des professionnels se décomposent (source : FFA) :

37,7% Biens professionnels et agricoles
10,6% Flottes automobiles
16,9% RC générale
10,5% Construction
4,2% Transports
20% Autres

2 - Présentez l'assurance construction (marché, spécificités, défis etc.)

3 - Citez et présentez brièvement 3 des 20 principaux assureurs Français MRH.

4 - Quelles sont les tendances observées sur le marché Français de l'assurance automobile ?

5 - Quelles sont les récentes évolutions règlementaires de l'assurance emprunteur ?

6 - Quels sont les caractéristiques et le fonctionnement du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles ?

7 - Quels sont les marchés d'assurance non-vie dont le recours à la réassurance est le plus important ? Pour quelles raisons ?

8 - Citez une branche d'assurance non-vie relativement peu concurrentielle.

9 - Présentez le FAO en abordant notamment ses récentes évolutions.

10 - Présentez 3 assurtechs.

11 - Expliquez le plus simplement possible et avec pédagogie la notion de provision pour primes non acquises.